

DESCENTE EFFECTUE LE 17 SEPTEMBRE A LA PRISON D'EDEA

Le 17 septembre 2008, Me NTANFA Yveline et Me WANDJA Solange ont effectué une descente à la prison d'Edéa en vue de recenser les femmes incarcérées démunies qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat.

Nous avons été bien accueillies par le régisseur de ladite prison, l'administrateur des prisons TIWA Jonas. Y étant, nous avons recensé trois femmes parmi lesquelles l'une avait déjà été condamnée, et les deux autres avaient encore leurs affaires à l'information judiciaire. Il s'agit notamment de :

1. EMEMDIE Georgette, Mandat de dépôt du 10/ 09/ 108 née le 25/10/1977, poursuivie pour enlèvement de Mineur avec fraude, d'une fille de 13 ans.
2. KAGA Christelle Adèle, Mandat de dépôt du 21/04/08 née le 27/02/88. Poursuivie pour recel de malfaiteur, et vol aggravée. Deux procédures sont donc ouvertes contre cette Jeune fille. L'affaire pour recel de malfaiteur sera appelée le 15/10/2008.

Après la prison, nous nous sommes rendues au Tribunal dans l'optique de voir à quel niveau se trouvaient les dossiers de nos deux clientes, et surtout, effectuer des diligences en cas de nécessité pour faire avancer leurs procédures.

Le juge qui avait le dossier de dame EMENDIE, nous a fait savoir qu'il avait fait convoquer la partie civile, qu'il attendait afin de l'entendre. Il remarquait également que le fait que cette dernière réside à BAFIA, aurait certainement une incidence sur son déplacement pour EDEA .ce qui rend les choses un peu plus compliquées.

Pour ce qui est du dossier de Mlle KAGA, le juge qui s'en était occupé étant affecté, nous avons rencontré le Président dudit Tribunal- Monsieur MBA André Marie, qui a fait sortir le dossier et nous a communiqué la date de la prochaine audience.

Après avoir échangé nos coordonnées, nous avons repris le chemin du retour pour Douala. Quelle laborieuse journée !